

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

16719

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 02593

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ENNEDDAM Mohamed

Date de naissance :

Adresse : AZMANOU RIA AL QODI IM B3 NR 87A

BIRNASSI CASA

Tél. : 0630426939

Total des frais engagés : 92 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Jallal BTIBI
Anesthésie Réanim.
Clinique Jasmine

Date de consultation : 16 / 12 / 2019

Nom et prénom du malade : ENNEDDAM Mohamed Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection pharyngée

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 16 / 12 / 2019

Signature de l'adhérent(e) :

Elias
16/12/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/11/19	Abstinent		70000	<i>Clinique Yasmeen Sidi Abderrahmane CASIBLANCA 0522 39 69 60 Réservation : 35 21 04</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>ASSAIDI</i> Assadi Tel: 0522754300	16/12/19	pharmacie ASSADI 20 Recept 2 S300 S300 T = 231,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'IRM.

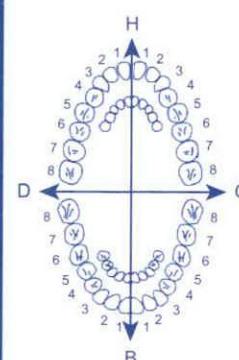
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le :

16/12/19

149,00
Pharmacie KASSADI
20, Résidence Sidi Abderrahmane
Sidi Abderrahmane
Tél: 0522 75 43 00

Mr Emdadoum Mohamed
11 Bouderbala Faray SV
Alg 2000 (Casab)

82,00

~~Pharmacie KASSADI
20, Résidence Sidi Abderrahmane
Sidi Abderrahmane
Tél: 0522 75 43 00~~

T=231,00

Pharmacie KASSADI
20, Résidence Sidi Abderrahmane
Sidi Abderrahmane
Tél: 0522 75 43 00

Dr. Jafar BERRADA
Anesthésie Réanimation
Clinique Yasmine

Clinique Yasmine
Bd Sidi Abderrahmane
CASABLANCA
Tél. 05 22 39 69 60

شارع سيدي عبد الرحمن، زاوية زنقة سجلمسة، حي الهنا، الدار البيضاء، المغرب
Boulevard Sidi Abderrahmane, Angle rue de Sijilmassa, Hay El Hana, Casablanca - Maroc
(+212) 5 22 39 69 60 (+212) 5 22 39 71 19 @ contact@cliniqueyasmine.com

Membre du
réseau de cliniques



090004029

Oncorad Groupe

Casablanca le : 16/10/18

N° Enseignement Mohamed

- PN: envoi
 - o mes propres
 - o van — libre

- CV: libre
- ou y émissaire : RAI
- = RAI.

etage n^o
libre

Dr. Jaafat BEIRADA
Institut de Rééducation
Clinique Yasmine
Bd Sidi Abderrahmane
CASABLANCA
Tél 05 22 39 69 67

Dr. Jaafat BEIRADA
Institut de Rééducation
Clinique Yasmine



090004029

OXYMAG®

Magnésium 300 mg

FORME/PRESENTATION :

Tube de 20 ou 8 comprimés effervescents

COMPOSITION :

Composition	par comprimé
Oxyde de Magnésium léger à 60%	500 mg
Equivalent à 300 mg de magnésium élément Mg++	
Excipients	q.s.p

PROPRIETES :

Le magnésium est présent dans tous les tissus et organes : les grandes fonctions de l'organisme sans exception, nerveuses, immunitaires...

OXYMAG permet de compléter l'alimentation pour l'organisme en fournissant 300 mg de magnésium élément qui correspond à 100% des apports journaliers recommandés.

POSOLOGIE :

Adulte : 1 comprimé effervescent par jour

MODE D'ADMINISTRATION :

Voie orale : Mettre le comprimé effervescent dans un verre

CONTRE INDICATIONS :

Hypersensibilité à l'un des composants

Insuffisance rénale grave

Myasthénie

Valeurs nutritives pour 1 comprimé

Valeur énergétique	9 Kcal (38 KJ)
Magnésium	300 mg*
Hydrates de carbone	170 mg
Sucres	0 mg
Sucres Polyols	130 mg
Acide organique	2,8 g
Sodium	112 mg

* 100% de l'apport journalier recommandé.

Complément alimentaire, n'est pas médicament.

Fermer le tube immédiatement après usage.

Tenir hors de portée des enfants.

Conserver dans un endroit frais et sec.



Lot Bachkou, rue 7, lot 10 - Casablanca - Maroc

Pharmacien responsable : O. MOTII